

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE Pyrogenium compositum ad us. vet., solution Médicament homéopathique

Bovin, cheval, porc, mouton, chèvre, chien, chat

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation : WALA Schweiz AG, Bärenplatz 2, 3011 Berne

Fabricant responsable de la libération des lots : SaluVet GmbH, D-88339 Bad Waldsee

Livraison par : ufamed AG, 6210 Sursee

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Pyrogenium compositum ad us. vet., solution

Médicament homéopathique

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Substances actives :

10 g (10,2 ml) de solution contiennent

Pyrogenium-Nosode (HAB) D15 3,3 g

Lachesis (HAB) D8 (HAB 5 a) 3,3 g

Argentum metallicum (HAB) D30 3,3 g

Solution incolore, claire

4. INDICATION(S)

Médicament homéopathique pour injection sous-cutanée et administration orale

Selon la conception homéopathique des remèdes individuels contenus, Pyrogenium compositum ad us. vet peut être utilisé sur prescription et selon les recommandations de votre vétérinaire pour stimuler les forces d'autoguérison.

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune connue

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Remarque : La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Dans ce cas, arrêtez le médicament et consultez votre vétérinaire.

Si vous observez un effet secondaire chez votre animal qui n'apparaît pas dans la notice, veuillez en faire part à votre vétérinaire ou à votre pharmacien.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Bovins, chevaux, porcs, moutons, chèvres, chiens, chats

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Injection sous-cutanée

Administrer dans les aliments ou dans l'eau d'abreuvoir

Bœufs	10 ml s.c.	Bœufs	2,0 ml p.o.
Veaux	5 ml s.c.	Veaux	1,0 ml p.o.
Chevaux	10 ml s.c.	Chevaux	2,0 ml p.o.
Poulains	5 ml s.c.	Poulains	1,0 ml p.o.
Porcs	5 ml s.c.	Porcs	1,0 ml p.o.
Porcelets	1 ml s.c.	Porcelets	0,5 ml p.o.
Moutons	5 ml s.c.	Moutons	1,0 ml p.o.
Agneaux	2 ml s.c.	Agneaux	0,5 ml p.o.
Chèvres	5 ml s.c.	Chèvres	1,0 ml p.o.
Chiens	1 ml s.c.	Chiens	0,5 ml p.o.
Chats	1 ml s.c.	Chats	0,5 ml p.o.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

L'injection est effectuée 1x (dans les cas aigus 3x) par jour et l'administration orale, 2x (dans les cas aigus 4x) par jour, idéalement sur du pain.

Ne répéter l'administration qu'en cas d'amélioration, à intervalles de 1 ou 2 jours (injection 1x par jour, administration orale 2x par jour) ! Le médicament ne doit pas être administré au-delà de 5 à 7 jours en tout.

10. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente : aucun

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant sur la boîte.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Dans les maladies nécessitant un traitement chirurgical, Pyrogenium compositum ad us. vet. ne doit être utilisé qu'en traitement de soutien.

L'utilisation du médicament ne remplace aucun autre médicament et aucune autre mesure adaptés à la gravité de la maladie.

En présence des signes suivants, il faut envisager une modification du plan thérapeutique et consulter un vétérinaire, puisqu'il peut s'agir d'une affection nécessitant une antibiothérapie (locale) ou un traitement chirurgical : ganglions lymphatiques notablement gonflés, suppuration massive et persistante, états fébriles graves et fièvre persistant depuis plus de 3 jours, signes importants d'inflammation tels que rougeurs, chaleur, gonflement, douleurs et dysfonctionnement, atteinte très grave de l'état général, troubles persistants, non définis, périodiques ou d'apparition nouvelle.

Gestation, lactation :

Les médicaments homéopathiques ne devraient également être utilisés pendant la gestation et la lactation qu'après consultation du vétérinaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

16/12/2021

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses

www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cartonnage contenant un flacon en verre brun de 100 ml

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 57805

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou la société de livraison tel que mentionné à la rubrique 1.